



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/19
28 février 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-troisième réunion
Montréal, 28-30 mars 2001

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale suivantes:

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Mise en oeuvre du PGF : Élaboration du système de certification pour les techniciens en réfrigération en Géorgie	République tchèque
Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination de l'utilisation des CFC dans le secteur des mousses souples en Algérie	Allemagne
Préparation du projet d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle en Algérie	Allemagne
Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des CFC dans le secteur des solvants en Algérie	Allemagne
Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des CFC dans le secteur du transport et de la production de thermostats en Chine	Allemagne
Mise en oeuvre du PGF – Projet de démonstration visant à reconverter les réfrigérateurs domestiques pour utiliser des hydrocarbures comme frigorigène.	Suisse

1. Les agences bilatérales tchèque, allemande et suisse proposent à la 33^e Réunion du Comité exécutif 6 projets de coopération bilatérale totalisant 217 632 \$ US. Ce document contient les projets proposés regroupés par agence, aux fins d'examen par le Comité exécutif.
2. Le tableau 1 présente un sommaire de la valeur et du nombre de projets par agence bilatérale.

Tableau 1**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE PAR
AGENCE BILATÉRALE**

Agence bilatérale	Montant demandé	Nombre de projets
République tchèque	38 600 \$ US	1
Allemagne	107 802 \$ US	4
Suisse	71 230 \$ US	1
TOTAL	217 632 \$ US	6

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Introduction

3. Le tableau 2 présente un résumé de la demande de la République tchèque pour un projet de coopération bilatérale en Géorgie. Le montant demandé ne dépasse pas 20 % de la contribution totale de la République tchèque pour l'année 2001.

Tableau 2

PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Élaboration d'un système de certification pour les techniciens en réfrigération en Géorgie	Géorgie	38 600	Reporter
TOTAL		38 600	

Description du projet

4. Le but du présent projet est de proposer, d'établir et d'élaborer un système de certification dans le secteur de la réfrigération et d'aider le gouvernement de la Géorgie à mettre le système en application.

5. Le système de certification sera élaboré et disséminé dans tout le pays au moyen d'ateliers. Le système sera conforme au cadre législatif pertinent. Ce projet viendra aider les autorités nationales et locales dans l'établissement d'un programme de longue durée pour la certification des techniciens en réfrigération.

6. Le programme permettra de respecter l'environnement en matière de SAO, d'utiliser des méthodes et des équipements de pointe, de prévenir les fuites et d'accroître la sensibilisation du public aux problèmes associés à la couche d'ozone. Le projet comprend cinq volets : réglementation, élaboration du système de certification, mise à jour des méthodes et des équipements utilisés dans le secteur de la réfrigération, ateliers, et évaluation des leçons apprises/propositions de raffinement et autres mesures d'assistance.

Observations

7. Le Comité exécutif a approuvé le plan de gestion des frigorigènes (PGF) pour la Géorgie lors de sa 23^e Réunion, et alloué presque 192 000 \$ US à la mise en application des sous-projets suivants y étant inclus : Formation en surveillance et en contrôle des SAO (PNUE), Formation des formateurs dans le secteur des services de réfrigération (PNUE), et Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes (PNUD).

8. Le paragraphe a) de la Décision 31/48 indique notamment qu'on doit entreprendre une étude et une évaluation du contenu, de la mise en application jusqu'à ce jour et des résultats prévus d'un PGF approuvé. De plus, la demande pour des activités futures doit être accompagnée d'une évaluation des besoins futurs et des mesures particulières à prendre à l'égard du pays concerné lui permettant de respecter ses obligations en rapport avec le Protocole de Montréal (paragraphe A c) de la décision 31/48).

9. Le Secrétariat a suggéré que la République tchèque se coordonne avec le PNUD et le PNUE, les organismes responsables de la mise en application du PFG et le projet de renforcement institutionnel en Géorgie, pour le travail supplémentaire à entreprendre afin de respecter les exigences de la décision 31/48.

10. Le Secrétariat a présenté ses Observations à la République tchèque le 13 février, mais au moment d'écrire ces lignes (28 février), aucune réponse n'avait encore été reçue.

Recommandation

11. Le Secrétariat recommande que ce projet soit reporté.

PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Introduction

12. Le tableau 3 présente un sommaire des demandes de l'Allemagne pour des projets de coopération bilatérale en Algérie et en Chine. Le montant demandé ne doit pas dépasser 20 % de la contribution totale de l'Allemagne pour l'année 2001.

Tableau 3

PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (incluant les coûts de soutien) (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des CFC dans le secteur des mousses souples	Algérie	34 917	34 917
Préparation du projet d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle	Algérie	33 335	Retiré
Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination de l'utilisation des SAO dans le secteur des solvants	Algérie	33 900	33 900
Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des CFC dans le secteur du transport et de la production de thermostats	Chine	5 650	5 650
TOTAL		107 802	74 467

Algérie – Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des SAO dans le secteur des mousses souples (30 900 \$ US pour le projet et 4 017 \$ US pour les coûts de soutien pour l'Allemagne)

Description du projet

13. Le gouvernement de l'Algérie a demandé à l'Allemagne d'aider le pays dans ses efforts d'élimination des SAO qui restent dans le sous-secteur des mousses souples.

14. Le secteur des mousses est le deuxième plus important consommateur de SAO en Algérie après le secteur de la réfrigération et de la climatisation, avec une consommation totale estimative de 377 tonnes PAO.

15. L'Algérie a mis en oeuvre plusieurs projets dans les secteurs des mousses souples et rigides, les plus grands producteurs. Toutefois, la consommation de CFC qui reste dans ce secteur est principalement concentrée dans les petites et moyennes entreprises (PME), dont la consommation estimative de CFC va de 20 à 40 tonnes. Le Bureau de l'ozone a déterminé 11 PME dans le sous-secteur des mousses souples, dont la consommation annuelle estimative est de 350 tonnes de PAO.

16. Le but de la phase de préparation de projet est de rassembler toutes les données techniques pertinentes sur les procédés de production des 11 PME indiquées et d'identifier éventuellement les entreprises productrices de mousses souples plus petites qui restent et qui utilisent encore des CFC. Toutes les données techniques pertinentes sur les quantités de CFC utilisées, la production annuelle, et le type de machinerie et d'équipement utilisés seront recueillies pour toutes les entreprises dans le sous-secteur des mousses souples.

17. Les entreprises plus petites seront regroupées en fonction des données et des renseignements recueillis pendant cette phase. Des stratégies appropriées devront être trouvées pour chacun des groupes, et des propositions de projet particulières pour la conversion des entreprises identifiées seront présentées au Fonds multilatéral pour financement.

Observations

18. En 1999, l'Algérie a rapporté une consommation totale de CFC (Annexe A, Groupe I) de 1 502 tonnes au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds, comprenant 442 tonnes de CFC-11 réparties en 377 tonnes de mousses et 65 tonnes pour applications d'aérosols.

19. Le Comité exécutif a approuvé 15 projets dans ce sous-secteur de l'Algérie. Treize étaient encore en cours en décembre 1999. Ces projets, s'ils étaient mis en application, permettraient d'éliminer 610 tonnes de CFC du secteur des mousses.

20. L'Allemagne signale que ce projet permettra d'éliminer 350 des 377 tonnes qui restent dans ce secteur en Algérie.

21. Étant donné cet écart, et conformément à la Décision 17/2 (a), le gouvernement de l'Algérie devrait mettre à jour ses données de consommation dans le secteurs des SAO dans le programme de pays, et présenter ces chiffres révisés avec la demande de l'Allemagne ainsi qu'une explication détaillée des raisons de l'écart.

Recommandation

22. Le Secrétariat recommande que cette activité soit approuvée pour le montant indiqué au Tableau 3, à condition que le gouvernement de l'Algérie mette à jour ses données de consommation de SAO dans le secteur des mousses dans le programme de pays et présente, avec la demande de l'Allemagne, les chiffres révisés et une explication détaillée des raisons de l'écart.

Algérie - Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle (29 500 \$ US pour le projet et 3 835 \$ US pour les coûts de soutien pour l'Allemagne)

Description du projet

23. Le gouvernement de l'Algérie a demandé un projet d'investissement pour le bromure de méthyle à titre de projet bilatéral allemand avec GTZ (Agence allemande de coopération technique).

Observations

24. Après discussions entre le Secrétariat du Fonds et l'Allemagne, l'Allemagne a convenu de retirer la demande.

Algérie - Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des SAO dans le secteur des solvants (30 000 \$ US pour le projet et 3 900 \$ US pour les coûts de soutien pour l'Allemagne)

Description du projet

25. L'Allemagne a reçu une demande officielle du gouvernement de l'Algérie pour la préparation d'une stratégie d'élimination des SAO dans le secteur des solvants en Algérie.

26. Toutefois, l'Algérie, comme plusieurs autres pays à l'Article 5, a eu de la difficulté à surveiller la consommation réelle de SAO dans le secteur des solvants. Le processus d'élaboration de la stratégie est donc envisagé comme un projet en deux phases : la première (financement pour lequel la demande est faite) viserait à recueillir des données complètes sur la consommation et l'utilisation de CFC dans le secteur des solvants dans ce pays. Sur la base des données recueillies, la deuxième phase présenterait une proposition détaillée au Comité exécutif en vue de l'élaboration d'une stratégie pour l'élimination des SAO dans le secteur des solvants.

Observations

27. Le Secrétariat a noté que la demande de 33 900 \$ US contiendrait une proposition détaillée pour la formulation d'une stratégie d'élimination des SAO dans le secteur des solvants et la présenterait au Comité exécutif pour financement. Il semble que cela soit une demande de préparation de projet qui deviendra une demande plus détaillée de préparation de projet qui mènera à des demandes pour un ou plusieurs autres projets d'investissement. L'Allemagne a indiqué que le montant de 33 900 \$ US mènerait à l'élaboration d'une stratégie ainsi qu'à des demandes de projets d'investissement.

Recommandation

28. Le Secrétariat recommande une approbation globale de la demande au montant indiqué au tableau 3.

Chine - Préparation de projet – Assistance technique pour l'élimination des CFC dans le secteur de la production de thermostats (5 000 \$ US pour le projet et coûts de soutien de 650 \$ US pour l'Allemagne)

Description du projet

29. La GTZ a reçu une proposition du gouvernement de la Chine pour l'identification et la préparation d'une entreprise devant être reconvertie à la technologie sans CFC pour les thermostats. Foshan Tongbao Co., Ltd. fabrique des thermostats contenant des CFC pour réfrigérateurs, congélateurs, distributeurs d'eau potable, climatiseurs et équipement commercial.

Observations

30. Ce projet serait le premier approuvé pour la reconversion des thermostats.

Recommandation

31. Le Secrétariat recommande une approbation globale de la demande au montant indiqué au tableau 3.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE

Introduction

32. Le Tableau 4 présente un sommaire de la demande de la Suisse pour un projet de coopération bilatérale au Sénégal. Le montant demandé ne dépasse pas 20 % de la contribution totale de la Suisse pour l'année 2001.

Tableau 4

PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Mise en application du PFG – Projet de démonstration visant à reconvertir les réfrigérateurs domestiques pour utiliser des hydrocarbures comme frigorigène.	Sénégal	71 230	Voir UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Sénégal
TOTAL		71 230	

33. Ce projet est traité dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Sénégal.